

COMMUNIQUE DE PRESSE du 08 avril 2022

**Le nouvel HCE dévoile son programme de travail : pornographie, télétravail, femmes dans le numérique, parité en politique...**

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), réuni lors sa première Assemblée plénière en présence de la ministre Elisabeth Moreno, a adopté sa feuille de route pour l'année à venir. Les 96 membres délibérants (54 pour l'ancien HCE devenu formation pour les droits des femmes auxquels s'ajoutent désormais les 42 de l'ancien CSEP devenu formation pour l'égalité professionnelle) et les 35 autres personnes prenant part aux travaux vont s'intéresser à de nombreux sujets, souvent brûlants d'actualité, qui seront l'objet de rapports, d'avis ou de vigilances. Sous la présidence de Sylvie Pierre-Brossolette, les deux branches du HCE travailleront chacune dans son périmètre de compétence mais seront amenées à collaborer, échanger et voter ensemble le programme.



Les textes eux-mêmes seront adoptés dans chaque formation :

- **Côté « éga pro », deux thèmes seront abordés** : l'impact du télétravail sur la vie des femmes, que les nouveaux modes d'organisation des entreprises ne doivent pas pénaliser ; et l'efficacité de l'index Pénicaud, pour lequel des améliorations seront proposées.

- **Côté « droits des femmes », les cinq commissions, toutes co-présidées pour la première fois par un binôme femme-homme, se répartiront la tâche ainsi :** pour la lutte contre les stéréotypes, la deuxième édition du nouveau baromètre sur l'état du sexisme en France et l'analyse de l'image des femmes dans le numérique, secteur où elles sont particulièrement malmenées ; pour la santé, les psychotraumas des femmes victimes de violences et les centres supposés les prendre en charge ; pour les violences, la pornographie qui broie tant de femmes et l'impact sur la société de la diffusion des actes de violence ; pour la parité, le bilan de la présence des femmes et des hommes à la suite des élections présidentielles et législatives ; pour l'international, l'évaluation des engagements de la France en faveur de la diplomatie féministe.

Cette liste de rapports n'est pas exhaustive, et sera complétée par d'autres thèmes proposés par les membres venant de de tous les horizons (partenaires sociaux, associations, politiques, personnalités qualifiées...).

*« Nous travaillerons en toute indépendance, affirme Sylvie Pierre-Brossolette, dans un esprit collectif soucieux de concertation. Nous serons à l'écoute des grondements et même des frémissements de la société. Fort de son expertise renforcée, le nouvel HCE fera des propositions aux pouvoirs publics en vue de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, en droit comme en pratique ».*

***De nouveaux et nouvelles président.es de commissions pour la formation « droits des femmes et lutte contre le sexisme et les violences faites aux femmes »***

#### **Commission « Diplomatie féministe et enjeux internationaux et européens »**



##### **Jocelyne ADRIANT-MEBTOUL**

Jocelyne Adriant Mebtoul, membre du HCE depuis 2019, est experte pour les droits des femmes à l'international. Elle a été Directrice de cabinet de la ministre de la Francophonie, y organisant le 1er Forum mondial des femmes francophones. Puis Déléguée spéciale aux Relations internationales de la Ville de Paris, elle est élue présidente de la CLEF, ONG de plaidoyer pour l'égalité en France, en Europe et à l'international, réseau de cent associations françaises. Elle est également fondatrice-présidente de Femmes du Monde et Réciproquement (FMR).



##### **Nicolas RAINAUD**

Nicolas Rainaud, membre du HCE depuis 2019, est responsable plaidoyer chez Equipop. Diplômé de Sciences Po Paris, il travaille depuis une douzaine d'années dans le domaine de la solidarité internationale. Il contribue à diverses dynamiques de plaidoyer en faveur des Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) et de politiques publiques féministes, et participe à des espaces collectifs tels que Coordination SUD.

## Commission « Lutte contre les violences faites aux femmes »

### Philippe CALLEN



Magistrat judiciaire depuis février 1990, spécialisé dans les tutelles et le droit de la famille ainsi que le droit des réfugié-es, Philippe Callen a été détaché à la Cour nationale du droit d'asile de 2009 à 2015 où il continue à présider des audiences régulièrement. Très attaché au vécu d'hommes et de femmes d'horizons différents, il a été nommé en 2012 secrétaire général de l'Association française des juges de l'asile. Il a participé activement au Grenelle des violences faites aux femmes de septembre à novembre 2019, après avoir contribué à l'élaboration d'un protocole sur une optimisation de l'ordonnance de protection et d'un Guide de lutte contre le mariage forcé dans le Val d'Oise. Il est membre du Comité national sur l'ordonnance de protection.

### Céline PIQUES



Céline Piques est engagée à Osez le Féminisme ! depuis 8 ans : membre du Conseil d'administration depuis 2014, porte-parole de 2017 à 2021, présidente de 2019 à 2021, elle fut de tous les combats de l'association : lutte contre les violences masculines #METOO, défense de la loi abolitionniste de 2016, lutte contre la pornocriminalité, lutte contre les stéréotypes sexistes et éducation sexuelle féministe. Elle est par ailleurs, membre du Bureau du Centre Hubertine Auclert et autrice d'un essai féministe « *Déviriliser le monde* ». Céline Piques est parallèlement économiste, ayant travaillé 15 ans dans le secteur bancaire, après un diplôme d'ingénieur Centrale-Supelec et un double master en mathématiques et économie.

## Commission « Santé des femmes, droits sexuels et reproductifs »

### Gilles LAZIMI



Médecin généraliste au Centre de santé de la ville de Romainville depuis novembre 1989, Gilles Lazimi a également été directeur du centre de 1989-2014 puis responsable des actions prévention santé de la commune de Romainville. Professeur associé en médecine générale à la faculté de Sorbonne Université depuis 2018, il a été membre du HCE de 2013 à 2019. Militant associatif, membre du Collectif féministe contre le viol (CFCV) et de SOS FEMMES 93, d'ONU Femmes France, de la Fondation pour l'Enfance et STOPVEO, il coordonne depuis près de 20 années des campagnes de sensibilisation et d'information au niveau national sur les violences conjugales, les violences sexuelles, la pédocriminalité, les violences envers les enfants dont les violences éducatives ordinaires.

### Emmanuelle PIET



Emmanuelle Piet, membre du HCE depuis 2019, est médecin de Protection maternelle et infantile (PMI) en Seine-Saint-Denis. Très tôt, elle fait de la protection de la santé des femmes sa vocation. Après des études de médecine (1969-1976) à l'Hôtel-Dieu de Paris, la D<sup>re</sup> Emmanuelle Piet s'engage rapidement auprès du Planning familial pour défendre les droits des femmes. Forte de cette expérience, le Conseil

départemental de Seine-Saint-Denis, où elle exerce, lui confie la gestion des centres de planification de la contraception. Depuis 1992, elle milite activement en tant que présidente du Collectif féministe contre le viol (CFCV), dont l'action a permis de faire évoluer la législation sur le sujet.

### Commission « Lutte contre les stéréotypes et la répartition genrée des rôles sociaux »



#### Marie-Anne BERNARD

Agrégée de philosophie, Marie-Anne Bernard a exercé d'abord des fonctions dans l'édition (conseillère littéraire chez Grasset, directrice générale des éditions François Bourin puis directrice générale de Julliard). Après avoir intégré l'audiovisuel public en 1995, elle y est successivement directrice adjointe des programmes de France 5, directrice de la communication de France 5, déléguée générale de la fondation France Télévisions et depuis 2012, directrice de la RSE de France Télévisions. A ce titre, elle anime la politique égalité femmes/hommes du groupe.



#### Florian VÖRÖS

Enseignant-chercheur en sciences sociales, Florian Vörös est spécialisé sur les questions de genre, sexualités, représentations médiatiques et technologies numériques. Il exerce à l'université de Lille, où il est membre du Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication et responsable de la licence Études culturelles – parcours culture et médias. Il a dirigé la publication de l'ouvrage « *Cultures pornographiques. Anthologie des Porn Studies* » (Éditions Amsterdam, 2015).

### Commission « Parité en matière politique, administrative et dans la vie économique et sociale »



#### Catherine LADOUSSE

Catherine Ladousse a dirigé la communication de groupes internationaux (American Express, IBM, Lenovo). Spécialiste des questions de réputation, RSE et d'égalité professionnelle dans la technologie, elle a co-fondé en 2001 et présidé le Cercle InterElles qui regroupe les réseaux de femmes et d'hommes d'entreprises dans l'environnement technologique et scientifique. Elle co-préside depuis 2017 le collectif d'associations Ensemble contre le Sexisme. Elle est aussi co-fondatrice et Vice-Présidente du collectif mondial 2Gap des réseaux professionnels féminins et mixtes des secteurs public et privé.



### **Jacques FLEURY**

Journaliste retraité, Jacques Fleury (ex-RPR aujourd'hui LR) a été pour la première fois élu en 1997 durant une partielle sur le canton qui était alors Bourges 2. En 2001, il rejoint l'équipe municipale de l'ancien maire Serge Lepeltier (aujourd'hui La République en marche) dont il était conseiller municipal depuis 1995. Il devient alors adjoint au maire en charge du social (jusqu'en 2008) puis adjoint en charge du tourisme (jusqu'en 2014). En 2015, il est élu avec Véronique Fenoll (LR) sur le canton de Bourges 4 et rejoint l'exécutif conduit par Michel Autissier (LR, Aubigny-sur-Nère). Il devient vice-président en charge du handicap et du personnel. Il est parallèlement président du groupe majoritaire, Avenir pour le Cher. Il est également président de l'association du quartier Emile Martin - Jean Baffier, ancien président départemental de la Croix-Rouge Française, responsable au sein de l'Ordre de Malte France et président de l'association Contre la faim dans le Cher.